

## Synthèse sur la journée du 08 juin 2006

### **Les rapporteurs :**

Arsène A. BAGLO, Bénin & Oussama MASMOUDI, Maroc

Trois moments ont marqué cette troisième journée : (1° les deux exposés présentés à la salle de conférence de l'hôtel Olympe ; 2° la visite de terrain ; 3° la découverte de Bamako).

La journée a commencé par une formation en évaluation des risques sur la santé humaine. En effet, Monsieur Joseph ZAYED du Département de santé environnementale et santé au travail de l'Université de Montréal, Québec, Canada, a, dans son introduction à l'analyse des risques, mis l'accent sur quelques éléments théoriques essentiels en matière de risque de santé :

- d'une part, la définition des concepts de risque et de risque acceptable ;
- d'autre part, la démarche d'analyse du risque

Selon le conférencier, le concept de risque repose sur deux notions clés : la toxicité et l'exposition. De ce fait, un risque est dit acceptable, lorsqu'un individu ou les membres d'une société donnée, en toute connaissance de cause, accepte un danger qu'une exposition à un produit chimique produise des effets indésirables sur sa (leur) santé. Le risque acceptable est donc fonction de l'intérêt personnel qu'éprouve un individu.

Il souligne que la notion de santé repose sur quatre éléments principaux :

- la biologie humaine ;
- l'environnement ;
- les habitudes de vie ;
- l'organisation des soins de vie

Abordant la démarche d'analyse du risque, le conférencier a également distingué deux planches :

- la première planche, relative à l'identification d'une situation dangereuse, est l'étape de l'estimation de la toxicité et de l'exposition du risque, de sa caractérisation, puis de l'appréciation de l'acceptabilité de celui-ci ;
- la deuxième planche, celle relative à la gestion du risque, est l'étape de l'évaluation des risques, de la prise de décision, puis de l'application et du suivi des mesures.

Ensuite et en prélude à la sortie de terrain, Monsieur Moulaye FAROTA du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement du Mali fait une brève présentation du site d'enfouissement de la ville de Bamako. Ce dernier fut d'ailleurs rejoint sur le site par Monsieur Seydou KEITA du PAMPE et de l'Association malienne pour les études d'impacts sur l'environnement (AMEIE).

La « décharge sauvage », improprement appelée « décharge contrôlée compactée », est située en pleine zone urbaine et à proximité d'habitations, d'un marché public, d'un collège, d'une officine et autres. On note également la présence de bétail utilisant la décharge comme lieu de pâturage ainsi que des populations tirant des intérêts économiques de cette décharge (femmes retirant quelques produits notamment des bouteilles en verre, des plastiques et du bois).

Aussi, faudra t-il mentionner que les groupements d'intérêt économique (GIE) sont consultés seulement, ces groupements ne sont pas suffisamment forts pour influencer les décisions communales et gouvernementales. Par ailleurs, il n'existe pas de statistiques sur la quantité journalière de déchets déversés sur ce site.

En clair, la qualité de vie des populations environnantes au site n'est certainement pas reluisante, car a priori il peut poser des problèmes de contamination environnementale et leurs risques potentiels sur la santé des populations riveraines. Dans la réalité, la décharge occupe une ancienne carrière servant de refuge aux indélélicats. D'une superficie d'environ un hectare, ce site s'est transformé progressivement en ce lieu de décharge de déchets solides (ménagers, industriels, végétaux,...).

Après la visite de la décharge, le groupe s'est dirigé vers la station de pompage en cours de réalisation dans la zone industrielle. Ce projet d'assainissement utilise la technique lagunaire et couvre une superficie d'environ 19 hectares. Son coût estimatif de 6,5 milliards d'euros, compte une station de pompage avec des bassins (anaérobies, facultatifs et 8 lits de séchage) de décantation avec un réseau d'égout (7500 ml).

Enfin, une visite guidée dans la ville de Bamako nous a été accordée.

La journée qui a démarré à 07h30 a pris fin à 16h30.

Bamako, le 08 juin 2006

Les rapporteurs,

Arsène A. BAGLO, LEA/FSA/UAC, Bénin  
[arsenebaglo@yahoo.fr](mailto:arsenebaglo@yahoo.fr)

Oussama MASMOUDI, RAMSEDD, Maroc  
[amceeme@menara.ma](mailto:amceeme@menara.ma)